

Commission Durabilité - Ordre du jour

Séance n°5 du 15 novembre 2018, de 12h15 à 13h30 – salle Herbet, Unicentre

Convoqué-e-s :

ACIDUL	Brian Favre
COPERS	Matthias Buess Suren Erkman Éric Verrecchia
FAE	Florent Aymon
FBM	Jovan Mirkovitch
FTSR	Francis Mobio
Service Financier	Angélique Lucchina
SRH	Christel Nerny
oïkos	Laure Nicodet
LA PEL'	Stéphanie Virnot
Unipoly	Matthieu Labriet
Lettres	Boris Vejdovski (président)
Direction	Benoît Frund
Direction	Delphine Douçot

Excusé-e-s : Sophie Gertsch (COPERS) ; Patrick Rérat (FGSE) ; Patrick Haack (HEC) ; Amélie Stuby (ACIDUL) ; Pascale Paschoud (Unicom) ; Alain Papaux (FDCA) ; Yann Jeannin (Unibat) ; Jeanne Berche (FAE) ; Rémy Freymond (FGSE).

Absent-e-s Marie Santiago (SSP)

Ordre du jour

En introduction, le président présente brièvement le Centre Interdisciplinaire de la Durabilité, dont la première réunion du Conseil de direction a eu lieu le 5 novembre. Ce centre a été créé pour construire sur les acquis de la plateforme Volteface et répondre à certains objectifs durables de l'UNIL, à savoir : créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquiescer une culture de base de la durabilité dans tous les cursus et renforcer la place de l'UNIL en tant qu'experte et actrice de la durabilité.

Les objectifs de ce centre sont plus précisément :

- Constituer, valoriser, animer et stimuler une communauté du centre ;
- Faire collaborer cette communauté avec les partenaires société et autres institutions ;
- Valoriser le Centre auprès de la société et la faire participer à celui-ci ;
- Valoriser le Centre à l'international.

Le centre est rattaché à la Direction et est dirigé par Nelly Niwa, ancienne responsable de la plateforme Volteface, qui sera d'ailleurs intégrée à ce centre. Ce centre interagira avec la commission de durabilité dans son fonctionnement. Il sera présenté par sa directrice plus en détail lors d'une prochaine séance. A noter que Boris Vejdovsky fait parti du Conseil du Centre interdisciplinaire de durabilité.

A. Acceptation du PV du 14 juin 2018

Le PV du 14 juin 2018 est validé par la commission.

B. Organisation de la commission pour l'année

Les quatre séances précédentes de la commission avaient été consacrées à informer les membres de la Commission de durabilité de l'UNIL des mesures qui étaient en cours sur le campus. L'idée est maintenant de travailler plus en profondeur sur des projets concrets. Afin de ne pas prendre trop de temps à chacun pour traiter de tous les projets, la proposition est de constituer des groupes de travail qui travailleront sur une des thématiques identifiées, avec un mode et des rythmes de travail différents.

Delphine Douçot présente les différents projets sur lesquels les membres de la commission de durabilité sont invités à travailler :

Communication de la durabilité

Durant les séances précédentes de la commission, il est apparu que la politique de durabilité manquait d'un plan et de mesures de communication à destination de la communauté universitaire principalement. Le groupe de travail sera amené à réfléchir aux dispositifs à mettre en place afin de promouvoir la politique de durabilité et de sensibiliser la communauté universitaire à ces enjeux.

Ce groupe de travail pourra bénéficier des apports du/de la délégué-e à la communication aux projets de la Direction travaillant à Unicom.

Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle constitue un poste d'émissions carbone très important, notamment dans les universités où les chercheurs se déplacent beaucoup. De plus en plus d'universités se penchent sur cet enjeu et mettent en place des mesures pour tenter de réduire le nombre de voyages ou de les effectuer avec un mode de transport moins impactant. Même si le terme « mobilité professionnelle » devra être clairement défini, il ne s'agit pas des déplacements effectués régulièrement pour se rendre à son poste de travail sur le site du campus, mais bien des déplacements effectués dans le cadre de ses activités professionnelles (Participation à des conférences, défenses de thèses,...). En effet, concernant la mobilité pendulaire, nous récoltons depuis 2004 des données sur les usages de la communauté par le biais d'une enquête. Par contre, nous n'avons pas d'accès aux données pour les déplacements professionnels.

Le groupe de travail pourra se pencher sur les possibilités de collecte des données et sur la mise en place d'une politique de mobilité professionnelle à l'échelle de l'institution. Il sera aidé par l'adjoint Durabilité et Campus en charge de la mobilité.

Angélique Lucchina informe que le service financier a développé un programme qui permettra de détailler et d'extraire les données liées aux déplacements professionnels. Par contre, elle ne sait pas quand celui-ci sera opérationnel.

Eric Verrecchia prévient sur le fait de ne pas être trop intrusif. La plupart des gens qui sont sensibilisés tentent de faire attention, mais il y a clairement une donnée liée au temps à disposition pour voyager. Il serait important d'impliquer beaucoup de chercheurs, de facultés différentes, pour évaluer correctement les besoins. Boris Vejdosky insiste également sur l'importance d'avoir des avis différents : les besoins de voyager varient énormément par rapport à l'âge et à la discipline du chercheur ; il y a un véritable dialogue à établir.

Matthias Buess demande s'il serait possible de partager les documents relatifs à la commission sur une plateforme comme un moodle. Après vérification, les PV de la commission sont mis à disposition, une fois validés, sur le [site de la commission de durabilité](#). Pour les autres documents (présentation, etc...), Delphine Douçot se renseignera sur les possibilités d'ouvrir un moodle accessible aux membres de la commission.

Site à 2000 watts

L'UNIL a été choisie pour entrer dans une démarche pilote de label « Site à 2000 watts en transformation ». Pour rappel, ce label existe pour un site en construction (site à 2000 watts en planification), qui, une fois construit, doit respecter une série de normes pour rester « site à 2000 watts en exploitation ». Afin d'intégrer sous ce label les sites existants qui font vœu de respecter la vision de la société à 2000 watts, la Confédération a lancé un appel à intérêt pour trouver des sites pilotes qui voudraient tester cette nouvelle catégorie de label. Parmi une vingtaine de sites candidats, six d'entre eux, dont l'UNIL, ont été choisis. La première certification est à obtenir pour Avril 2019.

Dans ce cadre, il est nécessaire pour l'UNIL de consolider la gouvernance de ce projet. Un comité de pilotage va être constitué et nous aimerions inviter un membre de la commission de durabilité à en faire parti. Il s'agira de se tenir informé des avancées du projet et donner son avis quant à la gestion des différents projets menés dans le cadre de cette labellisation, notamment dans la mise en place de campagne de sensibilisation. Il s'agirait de quelques séances par an.

A ce propos, Angélique Lucchina demande où en est la possibilité de visualiser les indicateurs durables. Delphine Douçot explique que la publication de ces chiffres sur le site [UNIL durable](#) prend plus de temps que prévu. Elle pourra cependant mettre en place quelques chose assez rapidement.

Delphine Douçot fait passer une feuille auprès des membres présents afin qu'ils-elles puissent s'inscrire déjà dans le(s) groupe(s) de travail qui le(s) intéressent le plus. Elle demandera aux membres non-présents de procéder à cette inscription par mail.

Les résultats des inscriptions à ces groupes de travail sont pour l'instant les suivants :

		Mobilité professionnelle	Communication de la politique de durabilité	Sites à 2000 watt	Interaction avec la commission d'alimentation
Aymon	Florent		X		X
Berche	Jeanne				
Berche	Jeanne				
Nicodet	Laure		X		
Buess	Matthias	X			X
Erkman	Suren	X		X	
Favre	Brian				
Gertsch	Sophie				
Haack	Patrick				
Jeannin	Yann				
Labriet	Elise		X		X
Lucchina	Angélique	X			
Mirkovitch	Jovan				
Mobio	Francis				
Nerny	Christel	X	X		
Papaux	Alain				
Paschoud	Pascale				
Rérat	Patrick				
Santiago	Marie				
Verrecchia	Éric	(X)			
Rérat	Patrick				
Virnot	Stéphanie	X			X
Vejdovsky	Boris	X	X		

Brian Favre demande où en sont les réflexions par rapport au projet des terrains agricoles présentées lors de la séance de la commission de durabilité de juin. Delphine Douçot répond que le projet avance moins vite que prévu car un nouvel interlocuteur a intégré la discussion : Il s'agit de l'EPFL qui possède la ferme de Bassenge et quelques hectares de terrains environnants. Pouvoir intégrer ces ruraux dans l'appel à candidature constituerait une plus-value importante malgré le fait que cela retarde le lancement de l'appel à candidature qui était prévu pour la fin de l'année. Actuellement, l'UNIL est en attente de savoir quels biens l'EPFL est prête à mettre à disposition de ce projet. A ce sujet, Eric Verrecchia informe que son laboratoire possède quelques analyses sur la qualité du sol de ce terrain.

Brian Favre demande également quel est l'engagement de l'UNIL suite aux Assises Cantonales du Climat qui ont eu lieu le 12 novembre dernier. Benoît Frund répond que l'UNIL a été intégrée tardivement à l'événement et que Christian Arnsperger, professeur à la FGSE, était intervenant dans le programme. Il

précise que l'événement était d'avantage une initiative politique de Mme la Conseillère d'État De Quattro. Les conclusions de cette journée étaient principalement que le Plan Climat Vaudois devrait s'appuyer sur des sciences académiques. Brian Favre demande si ce constat va engendrer une collaboration pro-active de l'UNIL. Il est répondu que oui, et que cela se fera probablement par le biais du centre.

C. Divers

Eric Verechia informe la commission que les analyses de la pollution au plomb à proximité des méandres de la Chamberonne ont été finalisées. Ces dernières montrent que la présence de plomb sur ce site est restreinte à une zone assez petite et les concentrations mesurées ne dépassent les valeurs fixées par l'Ordonnance pour la protection des sols que ponctuellement. Ils permettent donc d'affirmer que l'anomalie en plomb qui a été détectée ne présente pas actuellement de risque direct que ce soit pour l'environnement ou pour les usagers du site. Le plomb reste, dans les conditions actuelles, très peu mobile. Unibat a décidé, comme préconisé, de surveiller régulièrement cette zone au lieu de procéder à une dépollution des sols.